

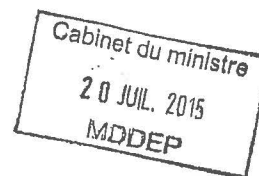
PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU DANS LES MRC DES BASQUES ET DE RIMOUSKI-NEIGETTE
PAR PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU S.E.C

Les requêtes de l'audience publique

Cote	Requête
CR3.1	Madame Denise Sénéchal, pour les résidents de Saint-Mathieu-de-Rieux (pétitions : 224 signatures)
CR3.2	Monsieur Roger Martin, président de l'Association pour la protection du lac Saint-Mathieu (APLSM)
CR3.3	Monsieur Bernard Vachon
CR3.4	Madame Annick Ouellet
CR3.5	Monsieur Denis Lepage, président du club de chasse et de pêche Appalaches
CR3.6	Monsieur Jean Lemieux
CR3.7	Madame Thérèse Legault

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085

Saint-Mathieu-de-Rioux, 17 juillet 2015



Cabinet du Ministre
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements
climatiques
Édifice Marle-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande d'audience publique sur le Projet de parc éolien Nicolas-Riou
MRC des Basques et de Rimouski-Neigette

Monsieur,

Nous, résidents, de Saint-Mathieu-de-Rioux, n'avons pas du tout été convaincus, ce 9 juillet 2015 à la séance d'informations, que les risques reliés à notre santé, à notre qualité de vie et surtout à la survie de notre faune et de notre flore ne seront pas détériorés par un projet de cette envergure.

Certes, les retombées économiques peuvent sembler importantes pour certains de nos élus mais de très sérieuses études ont démontré qu'un très faible pourcentage des revenus générés est redistribué au niveau local. Alors qui paiera si des catastrophes arrivent? Nos évaluations foncières en souffriront aussi. Nos infrastructures ne nous permettent pas de courir de si grands risques.

Nous nous inquiétons des effets visuels, des impacts sonores et néfastes pour la santé. À plus ou moins 5 km à vol d'oiseau de Saint-Simon, nous entendons (selon le temps) le passage du train de Saint-Simon. Et à plus ou moins 5 km de la première rangée d'éoliennes, les grands vents vont certainement nous incommoder. De très récentes études en Allemagne, au Danemark, en Australie (pays où cette énergie est présente depuis plusieurs années et où on commence à dénombrer les côtés sombres) ont démontré les effets néfastes sur la santé et les gouvernements ont freiné ou arrêté l'implantation de nouvelles éoliennes.

Nous avons des doutes que ce projet procure aux gens d'ici 400 à 500 emplois de qualité. Ce genre de projet favorisera encore plus la dévitalisation de nos villages. Imaginez juste pour le transport du béton, ils prévoient 5,270 voyages aller-retour sur nos belles routes rurales.

Nous sommes quand même heureux de constater qu'en ayant fait la lecture d'une partie du projet sur l'Étude d'impact sur l'environnement (Volume 5 : PR5.2.1) que vous vous préoccupez des mêmes éléments que nous. Soit des impacts visuels, sonores et résiduels. Du plan de mesure d'urgence en cas d'accidents (déversements d'huile, contamination des eaux, feux de forêt, accidents de la route etc.). Et plus encore...

Que vous avez demandé des études plus approfondies concernant la faune et la flore (EEE, EFMVS, les milieux humides, les espèces à statut particulier etc. et recommandées par le MFFP) avant d'autoriser les permis pour la réalisation du projet. Nous sommes sérieusement troublés par la mention *très faible impacts* dans plusieurs études des documents présentés.

Coût 500 millions de dollars : 60% au Québec (EDF EN France), 35% dans la MRC La Matanie, et la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. *Combien dans les Basques?*
Et combien de millions pour acheter les éoliennes V117 de la multinationale Danoise Vestas Wind. Beaucoup trop de questions et d'Impacts à étudier et ou à prendre connaissance en si peu de temps (11 juin au 27 juillet 2015 + période estivale de vacances) pour un si grand projet aux conséquences désastreuses. 45 jours pour un projet étalé sur 25 ans nous semblent beaucoup trop courts et cette étude demande, vous le conviendrez, beaucoup plus de temps pour en évaluer les conséquences.

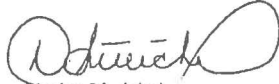
Nous avons tous choisi de résider dans un milieu de vie tranquille, loin des grands centres et services pour vivre en harmonie avec la nature. Ils n'ont pas le droit de perturber notre santé, nos habitats naturels si rares et si précieux. Où vont aller tous ces animaux sauvages et ceux à statut particulier? Nous craignons tout aussi bien la disparition de végétaux vulnérables et fragiles.

Nous nous opposons fermement à ce projet pour conserver notre quiétude, les générations futures et le respect de toute vie. Nous vous demandons donc une audience publique.

Une pétition est en cours et nous vous la posterons d'ici le 27 juillet 2015.

Monsieur le Ministre, nous vous remercions de votre attention et croyons à votre écoute sincère.

"Si on fait de l'argent et qu'on détruit la terre, où va t'on dépenser l'argent?"



Denise Sénéchal,
Pour les résidents de Saint-Mathieu-de-Rioux

Réf : <http://www.contrepoints.org/2015/03/26/202099-eolien-le-dangereux-retard-de-la-france>
<http://www.economiamatin.fr/news-eolienne-scandale-sante-allemande-interdiction-eolien>

Saint-Mathieu-de-Rioux, 27 juillet 2015

Cabinet du Ministre

Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les
changements climatiques

Édifice Marie-Guyart, 30^e étage

675, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Remise de pétition contre le projet éolien Nicolas-Riou
MRC des Basques -Rimouski-Neigette

Monsieur,

À la suite de notre lettre du 17 juillet 2015, et tel que mentionné, nous vous faisons
parvenir les copies originales d'une pétition tenue du 17 au 26 juillet 2015. En peu de
temps et en pleines vacances, nous avons recueilli autant de signatures. Nous
poursuivrons donc nos démarches jusqu'à ce qu'une audience publique soit annoncée.

Veuillez accepter, Monsieur, nos salutations distinguées.



Denise Sénéchal,

Pour les résidents de Saint-Mathieu-de-Rioux

P.j. : 17 feuilles (de pétition contre le projet du Parc éolien Nicolas Riou)
1 copie de la lettre postée le 17 juillet 2015



Association pour la Protection du Lac St-Mathieu

C. P. 805, St-Mathieu-de-Rieux (QC) G0L 3T0
Courriel : lacstmathieu@gmail.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 11 JUILLET 2015

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association pour la Protection du Lac Saint-Mathieu-de-Rieux, assemblée tenue à la plage municipale de Saint-Mathieu-de-Rieux, le samedi 11 juillet 2015 à 10 h.

Présences des membres du CA :

Mme Jacinthe Bordeleau, Présidente
Mme Renée Riou, Secrétaire
M. Roger Martin, administrateur
Mme Marie-Pierre Gélinas, administrateur
M. Pierre Bouchard, administrateur
M. Jean Pérodeau, administrateur

10- Projet éolien Nicolas Riou

Jacinthe Bordeleau et Renée Riou ont rencontré les promoteurs du projet éolien Nicolas Riou. Celles-ci présentent les grandes lignes du projet.

Adoption d'une résolution spéciale qui sera envoyée à la municipalité de St-Mathieu-de-Rieux et au BAPE

Les membres de l'APLSM appuient la municipalité de St-Mathieu-de-Rieux à l'effet qu'aucune partie d'éolienne du projet Nicolas Riou ne devra être visible, ni audible par les résidents du village et du Lac St-Mathieu.

La résolution est proposée par Ginette Rainville, appuyée par Denise Sénéchal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

I

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE

FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE

CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASON - SOMMEIL PERTURBÉ

IMPORTANTS DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)

FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
Victoria Lafite		21-07-2015
Jacques Gaudin		21/07/2015
J. Lafite		21-07-15
R. Leguin		21-07-15
Germant Duillet		20-07-15
Lucas J. Lafite		- -
Alain Lafite		23-07-15
Depa K. Lafite		20.07.2015
Guillaume Lafite		20-07-2015
Dianna Lafite		23-07-15
Marie Lafite		23-07-15
Guillaume Duillet		22-07-15
Chantal Lafite		23-07-15
Paul Lafite		23-07-15
Marie Duillet		23-07-15
Jacques Lafite		23-07-15
Lucas Lafite		23-07-2015

17

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU
MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE

FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE

CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASONS - SOMMEIL PERTURBÉ

IMPORTANTES DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)

FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
Carl Bérubé		23-07-2015
Julien Rioux		23-07-2015
Mathieu Rivest		23-07-2015
Mathieu Rivest		23-07-2015
Josée Thériault		23-07-2015
Martha Duro		22-07-2015
Fernando Huelbe		23-07-2015
André Rivest		23-07-2015
NICOLE FAGNON		23-07-2015
Marcel Finté		23-07-2015
Esthère Hebel		" " "
Lucas Huelbe		23/07/2015
Florence Duro		23/07/2015
De Jolles		" " "
Eve Beaubien		23/07/2015
STEPHANE D'AMOURS		22/07/2015
Stéphanie Vachon		22/07/2015

39
17

111

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE

FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE

CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASON - SOMMEIL PERTURBÉ

IMPORTANTES DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)

FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
<i>Païta Coradi</i>		22/07/15
<i>Ulric Desjardins</i>		22/07/15
<i>Jean Desjardins</i>		22/07/15
<i>Stéphane</i>		22/07/15
<i>Yves Paulin</i>		22/07/15
<i>Royald Beaulieu</i>		22/07/15
<i>René Coriole</i>		22/07/15
<i>Julie Gagnon</i>		22/07/2015
<i>Mélie Gagnon</i>		22/07/2015
<i>Martin Gagnon</i>		22/07/2015
<i>Paul Gagnon</i>		22/07/2015
<i>Réal Bernier</i>		22/07/15
<i>Candida Lavoie</i>		22/07/15
<i>Christine Rioux</i>		22/07/15
<i>Christine Rioux</i>		22/07/15
<i>Geoffroy Rioux</i>		22/07/15
<i>Suzanne Charbon</i>		22/07/15

51
17

IV

**PÉTITION CONTRE LE PROJET DE-PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU
MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE**

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE

FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE

CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASON - SOMMEIL PERTURBÉ

IMPORTANTS DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)

FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
<i>[Signature]</i>		20 juillet 15
<i>[Signature]</i>		22 juillet 15
D. Saucal		22 juillet 15
Danielle Théberge		24 juillet 2015
Sylviane Proulx		24 juillet 2015
Marguerite Proulx		24 juillet 2015
Paul Pécourant		29 juillet
Helène Chasse		24 juillet
Josy M...		24 juillet
P. Beaudoin		24 juillet
Julie Proulx		24 juillet
<i>[Signature]</i>		24 juillet
Corinne H...		24 juillet
<i>[Signature]</i>		24-07-15
<i>[Signature]</i>		25/07/15
Pierre Proulx		25/07/15
Denis Proulx		25/07/15
Christine Proulx		25/07/15
Denis Proulx		25/07/15 → 70

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE

FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE

CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASON - SOMMEIL PERTURBÉ

IMPORTANTS DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)

FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
Jacques Fournier	MATHIEU	2015-07-19
France Dubreuil		2015-07-19
<i>[Signature]</i>		2015-07-19
Isabelle Bourgois		2015-07-19
Michelle Desrosiers		2015/07/19
Jean Pirodeau		thieu 2015-07-19
Mathieu Bilodeau		thieu 2015-07-19
Maureen Perron		2015-07-19
Benoît		thieu 2015-07-19
André		thieu 2015-07-19
Jean-René Pirodeau		2015-07-19
John Ford		2015-07-19
Jean Pirodeau		thieu 19-07-2015
<i>[Signature]</i>		MATHIEU 19/7/15
Adrien		thieu 19/7/15
Guillaume		24/7/15
David Bilodeau		24/7/15

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE-PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE
 FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE
 CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASONS - SOMMEIL PERTURBÉ
 IMPORTANTS DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)
 FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
<i>[Signature]</i>		2015-07-22
<i>[Signature]</i>		2015-07-22
<i>[Signature]</i>		2015-07-22
<i>[Signature]</i>		2015-07-22
<i>[Signature]</i>		2015-07-22
<i>[Signature]</i>		2015-07-22
<i>[Signature]</i>		2015-07-24
<i>[Signature]</i>		2015-07-24
<i>[Signature]</i>		2015-07-24
<i>[Signature]</i>		2015-07-24
<i>[Signature]</i>		2015-07-25
<i>[Signature]</i>		2015-07-25
<i>[Signature]</i>		U U U

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE

FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE

CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASON - SOMMEIL PERTURBÉ

IMPORTANTS DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)

FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
	358 Ch. Dionne St-Mathieu GOLSTO	17/07/2015
		17/07/2015
Janie Dujais		17/07/2015
Alain Gauthier		17/07/2015
Ferrette Lemerle		22/07.2015
		22/07/15
A. Paredo		26-07-15
		26-07-15

8

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE

FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE

CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASONS - SOMMEIL PERTURBÉ

IMPORTANTS DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)

FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
<i>Marlene Chénier</i>		19/07/2015
<i>Stéphane</i>		15-07-15
<i>rita rumb</i>		20.07.2015
<i>Jacques</i>		20-07-2015
<i>Felipe D'Amico</i>		20/07/2015
<i>U. Du...</i>		21-07-15
<i>Sabelle Dugues</i>		21-07-15
<i>hégano</i>		21-07-15
<i>Julie Delage</i>		21-07-15
<i>...</i>		21-07-15
<i>Suzette Dujour</i>		21-07-15
<i>Anna Vuolle</i>		22-07-15
<i>Jacques</i>		23-07-15
<i>Jeannine Bernier</i>		23-07-15
<i>Jimmy...</i>		23-07-15
<i>...</i>		23-07-15
<i>...</i>		24-07-15

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE

FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE

CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASON - SOMMEIL PERTURBÉ

IMPORTANT DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)

FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
<i>Ecar Bois</i>		17 juillet 2015
<i>Denis Lavoie</i>		17 juillet 2015
<i>Gaston Bourdages</i>		17 juillet 2015
<i>Joffrey Van</i>		17 juillet
<i>Michel St-Jean</i>		17 juillet
<i>Nois Trépot</i>		17 juillet
<i>Lévis St-On</i>		17/07/15
<i>Jean Rodrigue</i>		17/07-2015
<i>Jacques</i>		18-07-15
<i>Jean Rodrigue</i>		18-07-15
<i>Alfred Ducharme</i>		18-07-15
<i>Jacques</i>		18/07/15
<i>Marie-France Laporte</i>		18/07/2015
<i>Ronald</i>		18/07/2015
<i>Jacques</i>		18-07-2015
<i>Emilie Denis-Bélanger</i>		18-07-2015
<i>Jacques Imbeault</i>		19-07-2015

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE

FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE

CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASONS - SOMMEIL PERTURBÉ

IMPORTANTES DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)

FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
<i>Emilie Stedon</i>		20 JUILLET 2015
<i>Lucie Parent</i>		20/07/15
<i>Yves Parent</i>		20/07/15
<i>[Signature]</i>		" "
<i>Michelle Gauthier</i>		" "
<i>Bernadette Bessade</i>		20/07/15
<i>François Collin</i>		20/07/15
<i>Julien Duro</i>		21/07/2015
<i>Laurence Parent</i>		21/07/15
<i>Julie Larocque</i>		23/07/15

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE

FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE

CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASONS - SOMMEIL PERTURBÉ

IMPORTANTES DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)

FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
<i>Louis Bétyou Gandron</i>		19-07-2015
<i>Roelard Gandron</i>		19-07/2015
<i>Marie-Claude Gaudet</i>		19-07-2015
<i>Roland Dupellet</i>		19-07-2015
<i>Emile Gaudet</i>		19-07-2015
<i>Émile Gaudet</i>		19-07-2015
<i>Yves Gaudet</i>		19/07/2015
<i>Yves Gaudet</i>		19/07/2015
<i>Caroline Beaulieu</i>		19/07/2015
<i>Alain Gaudet</i>		19/07/2015
<i>André Bétyou</i>		20-07-15
<i>Maxime Gaudet</i>		22-07-15
<i>Yves Gaudet</i>		22-07-15
<i>Sylvie Gaudet</i>		22-07-2015
<i>Yves Gaudet</i>		23-07-15
<i>Famille Gaudet</i>		23-07-15
<i>Maxime Gaudet</i>		23-07-15

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE

FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE

CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASON - SOMMEIL PERTURBÉ

IMPORTANTS DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)

FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
Lise Dionne		19-07-2015
Nicole Rivest		19-07-2015
Yvan Rivest		20-07-2015
Marie-Claude Rivest		20-07-2015
Raynald Rivest		22-07-2015
Robert Rivest		22-07-2015
Alcane Babineau		23-07-2015
Stéphane Rivest		23-07-2015

8

Un bon jour à tous sous la rubrique
"Mandat en cours"

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU
MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE
 FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE
 CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASONS - SOMMEIL PERTURBÉ
 IMPORTANTS DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)
 FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
<i>Murielle Beaud</i>		19/07/2015
<i>Josée Beaud</i>		" " "
<i>Pin Thériault</i>		19-07-2015
<i>Genevieve</i>		19-07-2015
<i>Élise Lioune</i>		2015-07-19
<i>Rosalinde Dumas</i>		2015-07-19
<i>Lise Savard</i>		2015-07-19
<i>Maguelaine</i>		19-07-2015
<i>Delphine</i>		19-07-2015
<i>Simon Jean</i>		19-07-2015
<i>Hyacinthe</i>		19-07-2015
<i>Genevieve</i>		19-07-2015
<i>Karen Blanchard</i>		19-07-2015
<i>U. J.</i>		19/07/2015
<i>Francis Guzman</i>		19 juillet 2015
<i>Genevieve</i>		19 juillet 2015
<i>Genevieve</i>		19 juillet 2015

17

U.W.W. base. jours. q.c. SA. pour les pechis

Mandats en cours

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX - DANGERS POTENTIELS DANS NOTRE LIEU DE VILLÉGIATURE

FEUX FORÊT - ROUTES : 5,270 VOYAGES DE BÉTON ALLER-RETOUR - MACHINERIE LOURDE

CONTAMINATION DES EAUX - DÉVERSEMENTS D'HUILE - ULTRASONS - SOMMEIL PERTURBÉ

IMPORTANTES DÉBOISEMENTS 238 HA (10 HA = 1 KM X 100 M)

FAUNE - FLORE - ASPECTS VISUELS ET SONORES IMPOSANTS 175 M HAUTEUR (STATUT LIBERTÉ 93 M)

SIGNATURE	ADRESSE POSTALE	DATE
<i>Genevieve Lavoie</i>		19-07-2015
<i>Michel Lavoie</i>		22-07-2015
<i>Jocelyne Lavoie</i>		22-07-2015
<i>Jean Dumont</i>		22 juill. 2015
<i>Genevieve Tremblay</i>		23 juill. 2015
<i>[Signature]</i>		23 juill. 2015
<i>[Signature]</i>		23 juill. 15
<i>[Signature]</i>		23 juill. 15

8

PÉTITION CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU DANS LA MRC DES BASQUES & RIMOUSKI-NEIGETTE

JUILLET 2015 SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX GOL 370

SIGNATURE	ADRESSF POSTALE	DATE
<i>Chim Jubeuf</i>		17 juillet 2015
<i>Jean-Jacques</i>		17
<i>Laurence Cluzan</i>		
<i>André Desllet</i>		17 juillet 2015
<i>Silvia Lagman</i>		18 juillet 2015
<i>Jos. Côté</i>		19 juillet 2015
<i>Christophe Soudart</i>		21 juillet 2015
<i>Jean</i>		22-07-2015
<i>Jean Plourde</i>		22 juillet 2015
<i>Françoise Rioux</i>		11 11
<i>François Lalonde</i>		22 juillet 2015
<i>Jocelyne Bruyere</i>		23 juillet
<i>Jean-François</i>		23 juillet
<i>Jean-François</i>		23 juillet
<i>Françoise Bergeron</i>		23 juillet



Association pour la Protection du Lac St-Mathieu

C. P. 805, St-Mathieu-de-Rioux (QC) G0L 3T0
Courriel : lacstmathieu@gmail.com

321

CR3.2

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette **6211-24-085**

St-Mathieu-de-Rioux, le 24 juillet 2015

Cabinet du ministre Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

OBJET : Demande d'audience publique
Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques
et de Rimouski-Neigette

Madame, Monsieur,

Par la présente, l'Association de protection du Lac St-Mathieu (APLSM) demande une audience publique sur le projet de parc éolien Nicolas-Riou dans la MRC des Basques. Lors de son assemblée générale annuelle, tenue le 11 juillet dernier, les membres de l'association ont adopté une résolution qui appuie la municipalité de St-Mathieu-de-Rioux dans son souci de représenter et concilier les intérêts de tous les résidents et villégiateurs du Lac St-Mathieu.

Des représentants de notre association ont rencontré les promoteurs du parc éolien Nicolas-Riou, en plus d'avoir assisté à une rencontre publique et au sortir de ces rencontres, nous ne sommes pas rassurés sur les intentions des promoteurs. C'est dans cet esprit, que nous désirons donc présenter cette résolution devant le BAPE et expliquer le bien fondé de celle-ci.

La mission de l'APLSM est de stimuler la conservation, la protection de la faune et de la flore afin de maintenir un environnement naturel agréable. L'association vise également à rétablir et enrichir le patrimoine bucolique pour en faire bénéficier nos héritiers, tout en protégeant et bonifiant la valeur foncière des propriétés afin d'assurer un environnement propice à l'investissement.

Espérant que vous donnerez suite à notre requête, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Roger Martin
président de l'APLSM

p.j.
c.c.: MRC des Basques
Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette **6211-24-085**

Saint-Mathieu-de-Rioux, 24 juillet 2015

Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques

Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Requête d'audience publique du BAPE sur le projet de parc éolien
Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de Rimouski-Neigette

Monsieur le ministre,

Je suis résident du Rang 5 de Saint-Mathieu-de-Rioux depuis 1979. J'ai pris
connaissance du projet cité en objet et je me sens concerné par un certain
nombre d'enjeux qu'il soulève, dont :

1. la compatibilité des éoliennes (68) avec le projet de Parc régional
Inter-Nations sur le terrain de l'actuel Club Appalaches (voir Loi d'intérêt
privé no. 206 sanctionnée par l'Assemblée nationale, 14 juin 2013, et
http://www.ameccq.ca/actualite/2014/9/16/entente_historique_entre_la_premiere_nation_malecite_et_la_mrc_des_basques/);
 2. la préservation des paysages, des habitats fauniques, des milieux
humides, de la quiétude des lieux..., autant d'éléments précieux à la base du
projet de Parc régional ;
 3. le projet de Parc régional Inter-Nations dont la MRC des Basques et la
Première Nation Malécite de Viger sont les deux partenaires, représente un
projet collectif d'une grande importance pour stimuler le développement
économique des municipalités voisines (dont plusieurs sont en
dévitalisation), portes d'entrée du Parc. De plus, ce Parc constituera un
équipement récréotouristique de grande importance non seulement pour
les populations locales et régionale, mais pour de tout le Québec.
-

4. l'ampleur et les nombreux impacts environnementaux, économiques et sociaux du projet de parc éolien soulèvent plusieurs questions auxquelles les documents d'informations déposés et accessibles sur internet ne procurent pas toutes les réponses et précisions pour dissiper plusieurs réserves et inquiétudes.

En conséquence, il m'apparaît nécessaire qu'une audience publique soit tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de manière à permettre un examen plus complet du projet après avoir lu et entendu les points de vues et arguments de la population et des organismes du milieu. La tenue d'une audience publique s'accompagnera préalablement d'un appel à mémoires permettant à la population et aux acteurs locaux de préciser leurs motifs d'inquiétudes, de réserves, voire d'opposition à l'égard du projet de parc éolien, et d'exprimer leurs points de vue de vive voix lors de l'audience.

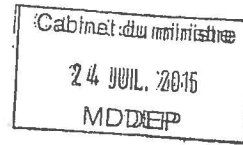
Assuré de l'attention accordée à la présente, veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes salutations distinguées,



Bernard Vachon
Saint-Mathieu-de-Rioux
Québec,

P.S : Je vous écris à titre de porte-parole de plusieurs résidents de Saint-Mathieu-de-Rioux, notamment des rangs 4 et 5.

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085



Québec,
Le 21 juillet 2015

Cabinet du Ministre,
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Edifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque
Québec, QC G1R 5V7

Monsieur le Ministre,

Lors de la présentation sur le projet d'éoliennes Nicolas-Riou, les réponses fournies aux diverses questions en lien avec ce projet furent insuffisantes. Je crois donc légitime de réclamer une audience publique sur le sujet afin de mieux renseigner les gens sur cet immense projet de déforestation et d'exploitation d'un territoire faunique afin d'installer les 68 éoliennes pour une période de 20 à 25 ans.

Premièrement, je crois difficilement que la compagnie EDF, qui est chargée de ce projet, pourra vraiment respecter les différents milieux humides du territoire exploité. La construction des 33 traverses de cours d'eau touchera assurément les bassins versants des différents lacs de ce territoire. Sachant que ces milieux humides sont les filtres naturels des différents cours d'eau, je vois très mal comment tout cela n'affectera pas l'écosystème des lacs. Dans la documentation transmise par le BAPE, on fait mention que « le parc éolien nécessitera un empiètement dans 3,1 ha de milieux humides potentiels. »¹. On fait aussi mention que « une validation à l'aide d'une photographie aérienne ou d'une image LIDAR permettra dans une prochaine étape de confirmer la présence des milieux humides identifiés dans les bases de données numériques à proximité des chemins »². Je crois qu'il manque encore certaines informations importantes afin de valider l'impact sur les milieux humides.

Toujours en lien avec les différents cours d'eau du territoire exploité, la fabrication des 68 bases de béton nécessaires à l'édification des éoliennes nécessitera une immense quantité d'eau. En effet, pour effectuer du béton, il faut utiliser 150 kg d'eau pour chaque 300 kg de ciment.³ Encore là, dans la documentation transmise par le BAPE, on ne fait pas mention de l'endroit où sera puisée l'eau nécessaire à la fabrication du béton. On ne mentionne pas également l'endroit et la manière dont l'eau utilisée pour nettoyer les bétonnières sera exploitée. Je crois donc qu'un impact important sur l'environnement de ce territoire a été oublié.

Pour ce qui est de l'impact visuel des éoliennes, il semble que l'une d'entre elle sera située en face du chalet érigé au Lac à la Truite. Étant donné que l'éolienne possède un dispositif lumineux émettant un flash à toutes les 5 secondes, je crois que l'impact visuel sur cette portion du territoire sera affecté et ce malgré ce qui est énoncé dans la documentation du BAPE : « Quant à la phase d'exploitation, le promoteur estime que l'impact sur le climat sonore serait faible, alors que l'impact visuel serait mineur à nul pour la plupart des unités de paysage. »⁴

C'est donc pour ces différentes raisons que je demande la tenue d'une audience publique. Étant utilisatrice de ce territoire de villégiature depuis plus de 30 ans, je crois mériter plus d'informations sur cet immense projet destructeur.

En espérant que vous agrérez en ministre soucieux de l'Environnement.

Annick Ouellet

Québec, Québec

¹ QUÉBEC, PESCA Environnement. *Parc éolien Nicolas-Riou, Étude d'impact sur l'environnement Volume 1 : Rapport principal*. Québec, 2014, 242 p. Repéré à :

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_nicolas-riou/documents/PR3.1.pdf

² Ibid.

³ SOCIÉTÉ FINEMEDIA, *Comprendrechoisir.com. Bétonnière*, <http://betonniere.comprendrechoisir.com/comprendre/faire-du-beton>, 21 juillet 2015.

⁴ QUÉBEC, BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Période d'information et de consultation du dossier par le public, Projet de parc éolien dans Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et Rimouski-Neigette*, Québec, 2014. 30p.

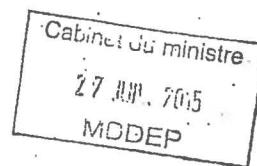
Référent à : http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_nicolas-riou/documents/PR3.1.pdf

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette

6211-24-085



2621, rue Pilette, Sherbrooke (Québec) J1G 4J5



Sherbrooke, le 23 juillet 2015

Monsieur David Heurtel
Ministre du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande d'audience publique -- Mandat Parc éolien Nicolas-Riou

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons que le projet de développement et d'aménagement du *parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de Rimouski-Neigette* par Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C (promoteur), soit discuté et évalué publiquement dans le cadre d'un processus d'audiences publiques mené par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Après avoir pris connaissance et analysé l'ensemble des considérations entourant ce dossier, nous sommes convaincus que ce projet entraînera des préjudices importants et irrévocables au Club de chasse et de pêche Appalaches.

L'implantation du projet dans le secteur visé portera atteinte aux droits réels de chasse, de pêche et de villégiature du Club de chasse et de pêche Appalaches :

- la localisation prévue de certains tronçons de chemin et de plusieurs des 68 éoliennes perturbera assurément les activités de chasse;
- la création de nouveaux chemins et l'amélioration d'anciens sont d'une telle ampleur que le projet proposé facilitera l'accessibilité du territoire aux activités de braconnage de l'original entraînant une diminution de la densité du cheptel à court et à long terme;
- la période de construction générera d'importantes répercussions négatives;
- le nombre important de tours affectera grandement l'aspect visuel ainsi que le climat sonore depuis les chalets, et ce, dans un contexte de villégiature forestier comme stipulé dans l'étude d'impact sur l'environnement, volume 4.

Les études d'impact nous apparaissent insuffisantes :

- Aucune étude n'a été réalisée concernant la captation des eaux. Considérant la localisation du site dans un écosystème fragile (composé de lacs de tête de quatre bassins versants), il est impératif qu'une étude soit réalisée quant à la capacité du milieu à fournir le volume d'eau requis pour la fabrication du béton;

Aucune donnée relative aux ravages d'hiver des orignaux n'ont été prise en considération; Sachant que deux commissions du BAPE (L'Anse-à-Valleau et Murdochville) ont recommandé qu'une étude soit réalisée afin de mieux documenter les répercussions d'un parc éolien sur la grande faune, notamment concernant l'impact sonore et la fragmentation des habitats à la suite d'un déboisement, il importe que celle-ci soit entreprise; Les deux espèces d'oiseaux à statut particulier (le pygargue et l'aigle à tête blanche) font l'objet d'études télémétriques. Il serait plus qu'opportun d'obtenir les résultats d'étape avant l'autorisation du projet; Les études d'impacts sur la flore ne sont pas disponibles à ce jour.

Après la tenue de trois rencontres de travail avec le promoteur (avril, mai et juillet 2015), la présentation publique du projet le 9 juillet dernier ainsi que des échanges téléphoniques et courriels, le Club de chasse et de pêche Appalaches n'a à ce jour pas reçu une démonstration réelle du promoteur de prendre en considération l'ensemble des préjudices envisageables pour nos opérations et de proposer des mesures d'atténuation.

À propos de Club de chasse et de pêche Appalaches

Le Club de chasse et de pêche Appalaches détient des droits réels de chasse et de pêche perpétuels et exclusifs ainsi que les droits accessoires nécessaires à leur exercice sur le territoire de 167 km² de la Seigneurie Nicolas-Rivou. Il est aussi propriétaire des constructions, améliorations réalisées par ses employés ou ses auteurs, pour l'exercice de ses droits de chasse et de pêche. Ces droits de propriété incluent tous les droits accessoires, dont notamment le droit d'usager, de jouir et de disposer librement et complètement d'un bien. Après plus de 100 ans d'existence, le Club de chasse et de pêche Appalaches s'est forgé une expertise reconnue en gestion du patrimoine faunique. Les milliers d'utilisateurs fréquentant le territoire annuellement, clientèle composée par la centaine de membres et leurs invités provenant de partout au Québec, contribuent à l'apport économique de la région.

Conséquemment Monsieur le Ministre, nous jugeons que les motifs évoqués justifient une audience publique du BAPE dans le projet cité en rubrique et nous vous signifions notre intérêt à être entendus par les autorités concernées.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.


Denis LePage
Président
Club de chasse et de pêche Appalaches

c.c.-M: Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085



CABINET DU MINISTRE
Ministère du Développement durable, et de l'Environnement et de la lutte contre
les changements climatiques
Edifice Marie-Guyart
30^e étage
675 boulevard René- Levesque Est
QUEBEC
G1R-5V7

OBJET: Demande d'audience

Projet; Parc éolien Nicolas-Riou

BONJOUR,

Le but de la présente demande est de requérir une audience publique
relativement au projet d'éolienne Nicholas-Riou.
J'ai assisté, le 9 juillet dernier, à la séance d'information qui se tenait à
St-Mathieu. Les informations données étaient générales mais n'ont jamais
portées sur les questions de l'environnement concernant la faune, la flore et
la forêt.
Je suis un grand utilisateur de ce territoire pour la pêche, la chasse et la
villégiature et ce depuis 50 ans. Je suis profondément inquiet par la
destruction (déboisement) qu'un tel projet nécessite.
En effet, avec un déboisement de 238 hectares de bois, je suis persuadé que la
faune dans ce territoire ne sera plus jamais la même.
Avez-vous des études environnementales qui démontrent qu'il n'y a aucun impact
sur l'environnement sur la faune et la flore?

CE PROJET EST D'UNE TEL ENVERGURE! Nous devons penser à la génération future!

Comment 5270 voyages de bétonnières et 600 et quelques voyages pour le
transport des tours et pales sans compter les voyages pour de l'équipement ect...ne détruiront pas l'environnement fauniques de ce territoire. Il nécessite
l'utilisation de 45 km. de chemins existants qui devront être élargis et 33 km.
de nouveaux chemins, tous de 25 mètres de large. Est-ce que vous avez des
études environnementales sur ce sujet?

Comment la construction de 33 traverses de cours d'eau n'auront aucun impact
sur les lacs et les truites??

De plus, les chalets de chasse et pêche sont situés à moins d'un km. de ces
énormes tours, plusieurs études démontrent les effets négatifs sur la santé. Les
européens, ont d'ailleurs mis un moratoire sur cette forme d'énergie alors
pourquoi pas nous??

J'aimerais avoir aussi plus d'infos concernant les besoins d'un tel
projet. Pourquoi dépenser 500 millions\$ pour des éoliennes, détruire 238
hectares de forêt alors que nous n'avons pas besoin de cette électricité à
court et moyen terme?

JEAN LEMIEUX

SECRET

Rivière-du-Loup,

Le 20 juillet 2015

Cabinet du Ministre,

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques

Edifice Marie-Guyart, 30^e étage

675, boulevard René-Lévesque

Québec, QC G1R 5V7

Monsieur le Ministre,

Après avoir assisté à St-Mathieu de Rioux à la présentation sur le projet d'éoliennes Nicolas-Riou je n'ai pas eu de réponses suffisantes à mes questionnements et inquiétudes. Donc je réclame une audience publique sur le sujet afin d'être tous mieux renseignés avant de laisser une compagnie française EDF couper plusieurs hectares de forêts, couler des tonnes de béton et installer les 68 éoliennes pour une période de 20-25 ans. Mes motifs sont : la protection d'un grand territoire où les animaux, les poissons et la flore en général vivent actuellement à leur état le plus naturel.

Plusieurs lacs sont des lacs de tête et foisonnent de truites indigènes dans une qualité d'eau exceptionnelle. Les lacs et les ruisseaux sont actuellement des lieux favorables aux frayères des truites indigènes, une importance sur le plan génétique de cette espèce. Le déboisement, la poussière soulevée lors du transport et l'approvisionnement en eau dans les ruisseaux ou les lacs risquent de causer de sérieux dommages dans ce territoire faunique unique. Dans le document « Etude d'impact sur l'environnement volume 1, rapport principal, article 2.3.2.1. page 2-7 » il est mentionné que entre le lac Boisbouscache et le lac des Iles il y a un refuge biologique de 234 hectares. Cette forêt et la forêt avoisinante abrite plusieurs oiseaux menacés comme le pygargue, le faucon pèlerin, l'hirondelle et des chauve-souris. L'orignal est actuellement le roi de ces terres; les résidents de cette région appellent ce territoire la « pouponnière des orignaux ». Pourtant le projet EDF passe directement dans les ravages d'orignaux et aux endroits où sont actuellement installées plusieurs salines afin de conserver sur place ce précieux cheptel d'orignaux bien en santé.

Comme cette forêt n'a pas subi de feux de forêt ni de surexploitation forestière nous y retrouvons plusieurs espèces de chauve-souris dont la chauve-souris nordique et d'autres espèces en voie de disparition. (référence : Inventaire d'oiseaux réalisés en 2013-14 par PESCA article 4.4 page 35) Le déboisement qui sera nécessaire, les grands chemins et les éoliennes risquent de perturber leur habitat naturel. En Allemagne chaque année plus de 250000 chauve-souris meurent à cause de la présence d'éoliennes. (référence : Amorim F, Rebelo H, Rodrigues L, 2012, Factors influencing bat activity and mortality at a wind farm). Dans le territoire choisi par EDF on retrouve également près du lac Castor une espèce de fleur très rare, le cyripède royal. En somme cet endroit est un magnifique territoire avec plusieurs petits et grands lacs, une superbe forêt à préserver de façon la plus naturelle possible, sans béton, ni larges routes, ni éoliennes.

Selon l'article 128.6 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune « nul ne peut dans un habitat faunique faire une activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à l'habitat de l'animal ou du poisson visé par cet habitat. » Pourtant la construction des 68 éoliennes va totalement modifier ce territoire en entier.

Depuis 1966 je vais séjourner, marcher, cueillir des petits fruits, pêcher et chasser sur ce territoire pendant plus de 40 jours par année avec ma famille et des amis de la région. Les motifs invoqués et mon intérêt à conserver ce territoire le plus naturel possible pour les futures décennies me motivent à vous supplier de repenser ce projet d'éoliennes. D'autant plus qu'au Québec nous commençons à en avoir suffisamment d'éoliennes et des surplus d'énergie qu'Hydro vend tristement à perte.

Acceptez mes salutations sincères en espérant qu'une décision sage soit prise en pensant aux générations qui vont nous suivre.

Thérèse Legault, retraitée

Rivière-du-Loup, QC